

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



La censure. Prise deux

André Vanasse

Number 107, Fall 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/37445ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Vanasse, A. (2002). La censure. Prise deux. *Lettres québécoises*, (107), 5–5.

La censure. Prise deux

Comment faire confiance aux journalistes si ces derniers sont soumis à des règles telles qu'ils risquent d'être congédiés s'ils expriment des opinions qui vont à l'encontre de celles de leurs patrons ?

D I R E C T E U R

A N D R É V A N A S S E



CERTAINS SE SOUVIENNENT PEUT-ÊTRE DE MON ÉDITORIAL du numéro 102 (été 2001) dans lequel je relatais l'anecdote de cet adolescent de Cornwall jeté en prison pour avoir écrit un texte que la direction jugeait dangereux pour la société, le jeune en question ayant menacé dans sa composition de faire sauter l'école. J'en profitais alors pour effectuer une mise au point sur le phénomène de la censure et surtout pour montrer que l'illusion de vivre dans une société ouverte et libre est si présente en nous qu'elle nous porte à oublier à quel point nous sommes soumis à d'innombrables diktats que nous acceptons presque de bonne grâce.

Les cas qui m'intéressent cette fois-ci sont tout aussi graves. Ils concernent la concentration de la presse et les pouvoirs considérables qu'elle donne à ceux qui détiennent ces monopoles. Les circonstances ont voulu que nous assistions dans la même semaine à deux cas de censure exercée par les deux plus importants groupes de concentration de presse au Canada. Il s'agit de Power Corporation et du groupe Southam.

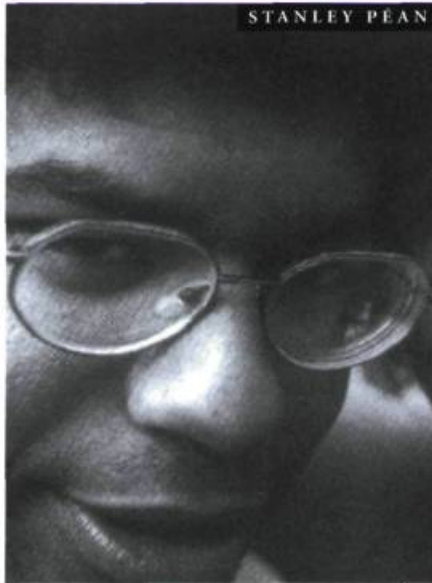
Le cas de Stanley Péan de *La Presse* (Power Corporation) est peut-être plus frais dans la mémoire des lecteurs parce qu'il concerne directement la littérature. On peut résumer rapidement l'événement : comme chaque semaine, Stanley Péan remet sa chronique qui doit paraître le dimanche, en l'occurrence dans l'édition du 16 juin. Elle porte sur le roman *Ouf* de Denise Bombardier. On lui demande de faire des modifications, ce qu'il accepte de bon gré. Puis, dans un deuxième temps, on l'informe que sa chronique ne sera pas publiée. On lui suggère plutôt « de prendre une semaine de repos pour revenir bien en forme avec une chronique portant sur un autre sujet le dimanche suivant ».

Stanley Péan n'a reçu aucune explication (selon ses dires) concernant cette censure. Il en a conclu « qu'il y a dans notre milieu littéraire et médiatique des "vaches sacrées" auxquelles il vaut mieux ne pas s'attaquer ».

Pour avoir lu la critique en question, parue dans *Le libraire*, je dois admettre qu'elle est tout à fait réfléchie. Le chroniqueur exprimait le jugement de plusieurs, à savoir que les romans de Denise Bombardier ne sont pas en définitive mauvais, mais quelconques. Au milieu de l'article, Stanley Péan lance : « Vous savez quoi ? Ce roman n'est pas aussi désastreux que je l'imaginai. »

À ce sujet, un aparté s'impose quant à la réception critique des fictions de M^{me} Bombardier. Je le fais parce que *Lettres québécoises* a eu la mauvaise idée de placer sa photo en couverture (n° 59, automne 1990) pour, à l'intérieur de ses pages, lui servir un dossier fort critique. Normalement, *Lettres québécoises* n'agit pas de la sorte, l'auteur en vedette étant considéré comme un personnage marquant du paysage littéraire québécois, il est traité avec égard. Si j'ai permis cette entorse, c'est à la fois à cause de mon inexpérience (c'était mon deuxième numéro à titre de directeur) et parce que M^{me} Bombardier attire ce genre de réaction. Voilà une figure médiatique qui joue souvent d'arrogance et qui se

montre acerbe sinon méprisante vis-à-vis de l'édition québécoise. Et puis sa prétention est souvent choquante. Stanley Péan écrit dans son article : « *Ouf* ! n'est cependant pas LE roman des femmes d'aujourd'hui [...] que nous annonçons la prière d'insérer. » Tout le monde sait qu'à vouloir trop se mettre en vedette on risque de se faire taper sur les doigts. C'est ce qui arrive régulièrement à M^{me} Bombardier qui, à ce titre, est devenue un bouc émissaire.



Est-ce par compassion qu'on a censuré le texte de Péan ? Même si c'est le cas, je crois que c'est une erreur extrêmement grave, car rien dans le texte de Péan ne s'apparente à de l'attaque personnelle ou à du libelle. Le constat du narcissisme de M^{me} Bombardier est rendu avec mesure. Pour le reste, l'article laisse entendre que ce roman n'est pas ce qu'on annonce, mais quelque chose de moins bon, de moins percutant. Pas de quoi fouetter un chat puisque ce commentaire, on peut le lire souvent à propos d'autres auteurs. Il suffit en effet qu'un romancier soit encensé pour qu'on voie poindre un finaud qui prétend le contraire. Ce sont les règles du jeu et Stanley Péan a raison d'affirmer son libre arbitre : « Tel est mon droit inaliénable de critique, qui n'interdit nullement à d'autres d'être en désaccord avec moi. »

Que dire de plus sinon qu'il faut s'inquiéter du pouvoir que s'arrogent les journaux, surtout que ce pouvoir est entre les mains de monopoles qui nous dictent notre façon de penser. Un autre cas patent est celui du congédiement de Russel Mills, éditeur du *Ottawa Citizen* mis à la porte par les Asper père et fils, du groupe Southam, pour avoir clairement exprimé qu'il souhaitait que Jean Chrétien

quitte la vie politique pour laisser la place à quelqu'un d'autre. Il se trouve que les Asper sont des amis de Chrétien (le père a été chef libéral au Manitoba) et Russel Mills, personnage éminemment respecté qui venait tout juste de recevoir un doctorat *honoris causa* de l'Université Carleton, en a payé le prix. C'est la deuxième fois que la famille Asper procède de cette façon cavalière, l'autre malheureux étant l'éditeur Michael Goldbloom de *The Gazette*.

Ainsi, dans la même semaine, nous assistons à deux cas graves de censure exercée par les deux principaux groupes de presse. Cela me paraît vraiment inquiétant, car ce comportement montre à l'évidence que la liberté d'expression est moins solidement acquise qu'il n'y paraît. Comment faire confiance aux journalistes si ces derniers sont soumis à des règles telles qu'ils risquent d'être congédiés s'ils expriment des opinions qui vont à l'encontre de celles de leurs patrons ?

Et puis qu'on arrête de se conter des histoires sur notre démocratie éclairée. Quand les Roger Lemelin et Roger D. Landry se substituent aux éditorialistes officiels pour signer, à la une de *La Presse*, « le mot de l'éditeur » dans lequel ils incitent les lecteurs à voter pour tel parti (libéral, toujours !), n'imitent-ils pas les évêques qui dans leurs mandements exigeaient de leurs ouailles (sous peine de péché mortel !) qu'ils votent pour le Parti conservateur ?

Bonnet blanc, blanc bonnet ? Et alors, où loge-t-elle, cette Grande Noirceur ?